

PRÉF. 73
30.07.25



Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction de l'Enfance et de la Famille
Protection maternelle et infantile

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrêté n° Dossier 82695 du

Amété n° 25/4469 du 29 JUL 2025

**Objet : ARRÊTÉ MODIFICATIF RELATIF À LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DÉPARTEMENTALE
DES ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 421-6 et R. 421-27 et suivants ;

Vu le code de la santé publique et le code du travail ;

Vu l'arrêté n°23/5286 du 19 juillet 2023 relatif à la composition de la commission consultative paritaire départementale (CCPD) des assistants maternels et familiaux ;

Vu l'arrêté modificatif N° 25/536 du 27 janvier 2025 relatif à la composition de la CCPD des assistants maternels et familiaux ;

Considérant l'arrêt, à sa demande, de l'agrément d'assistante maternelle de Madame Valérie ROPERS le 5 janvier 2025 ;

Considérant la décision de démission de Madame REVELEN reçue en date du 2 avril 2025 ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des services du Département ;

ARRÊTE

Article 1er – l'article 4 du l'arrêté n°23/5286 du 19 juillet 2023 est modifié comme suit :

- Madame Michèle DESILES, assistante familiale, titulaire,
- Madame Sandrine VIRLOUVET, assistante familiale, titulaire,
- Madame Florence FRONTÉAU, assistante familiale, titulaire,
ou Madame Isabelle SIMON, assistante maternelle, suppléante ;
- Madame Angélique LECERF, assistante maternelle, titulaire,
ou Madame Sandra POUTEAU, assistante familiale, suppléante ;

.../...

Suite de l'Arrêté N° Dossier 82695 du

Article 2 – Monsieur le Directeur général des Services du Département, Madame la Directrice générale adjointe chargée des Solidarités, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Le Président du Conseil départemental,

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le **30 JUL 2025**
et de sa publication ou notification le : **31 JUL 2025**


Dominique LE MÈNER